

Parc et espace vert

SAINT-HYACINTHE ACQUIERT 108 HECTARES POUR CRÉER UN VASTE PARC NATURE

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 6 août 2024 — La Ville de Saint-Hyacinthe est fière d'annoncer l'acquisition de plus de 108 hectares appartenant aux Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe dans le but d'y aménager, à perpétuité, un parc nature de grande dimension dans la partie sud du territoire, à l'intersection de la rue des Seigneurs Ouest et de l'avenue Bourdages Sud.

« Notre intention première est de protéger ces espaces naturels et de les rendre disponibles à toute la communauté maskoutaine. Il s'agit là d'une destinée que partagent les Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe pour ces lieux. C'est donc une excellente nouvelle qui s'inscrit tout à fait dans notre Plan de développement durable.

Le terrain situé dans le projet du futur parc de la Métairie est un des rares espaces verts ayant un cours d'eau qui a conservé ses caractéristiques naturelles sur le territoire de Saint-Hyacinthe. Notre plan d'aménagement est encore à ses débuts, mais nous planifions créer une zone dédiée à des jardins d'innovation, une zone pour une forêt nourricière de type arbres et arbustes fruitiers ainsi qu'une zone vouée à l'agriculture durable » a indiqué avec beaucoup de fierté le maire André Beaugard.



Les terres seront accessibles au public et permettront de sensibiliser la population, de goûter les produits et d'observer tous les efforts nécessaires en amont de la récolte.

Le projet du parc de la Métairie permettra :

- La conservation de terre pour l'agriculture durable;
- La bonification des bandes riveraines;
- La sensibilisation et l'éducation grâce à des panneaux et des affiches pour l'interprétation et des activités de terrain;
- La collaboration avec divers acteurs comme l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ), le Jardin Daniel A. Séguin, la MRC des Maskoutains, l'opération partenariat action jeunesse en environnement (PAJE), le comité des citoyens et citoyenne pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM), les écoles et garderies, les comités de bassin versant, l'OBV Yamaska et possiblement avec les



universités également, car c'est un projet à grande échelle avec un bon potentiel de recherche;

- Et un réel mariage entre l'agriculture et l'environnement.

Ce projet se veut un parc à vocation différente de celle du parc Les Salines, qui est plus basé sur les activités récréotouristiques dans un milieu boisé où la biodiversité est différente.

Entente avec les Sœurs de la Charité

Lors de la séance du 5 août dernier, le conseil municipal a adopté un règlement d'emprunt qui permettra d'acquérir les terres, soit une somme de 6 693 670 \$ qui sera versée aux Sœurs de la Charité à laquelle s'ajoutent des frais de financement, de contingence et d'honoraires professionnels pour un total de 6 871 000 \$.

La congrégation des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe est heureuse d'annoncer qu'elle va faire un don de 50 % du montant reçu de la Ville de Saint-Hyacinthe pour l'acquisition de ses terres agricoles. Ce don sera versé à la Fondation du Grand Montréal pour créer un fonds de dotation, dont le capital sera conservé en permanence. Une distribution sera faite annuellement à la Ville de Saint-Hyacinthe, à même les revenus de placements du fonds, pour financer une partie des coûts liés au nouveau parc qui sera créé. Cela permettra d'assurer la pérennité de l'aide apportée par la congrégation à la population maskoutaine pour son nouveau parc.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300